

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE  
MRC DES CHENAUX**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
18 DÉCEMBRE 2014**

À une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité, tenue à la salle municipale situé au 300 rue Principale, jeudi le 18 décembre 2014 à 19h30, sont présents, le maire monsieur Guy Veillette, mesdames les conseillères Nathalie Jacob, Mireille Paquin et Linda MacCulloch et messieurs les conseillers René Pinard, Denis Chartier et Gilles Gauthier, tous formant quorum sous la présidence du maire. **(LE)**

Le directeur général, monsieur Stéphane Bourassa, est aussi présent.

Cette séance est convoquée par monsieur Guy Veillette, maire, conformément aux dispositions du code municipal.

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 19 h30 par un texte de réflexion et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel est annexé à la page 1854 du présent procès-verbal.

### **Présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015**

Monsieur Guy Veillette, maire, fait la présentation du cahier des prévisions budgétaires pour l'exercice financier du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015.

### **Période de questions sur les prévisions budgétaires 2015**

- Monsieur Clément Adam demande si les pénalités sont incluses dans le montant de 13 287\$ du service de la dette.

2014-12-34

### **Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2015**

Il est proposé par madame Linda MacCulloch,  
Appuyé par monsieur Denis Chartier  
Et résolu :

**QUE** les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 soient adoptées telles que déposées, lesquelles prévisions montrent des revenus de 4 454 769\$ incluant une appropriation du surplus de 99 223\$, des dépenses de 2 158 369\$ incluant la dépenses pour le remboursement de la dette à long terme pour un montant de 527 577\$. De plus, des activités d'investissement pour un montant de 2 296 400\$ sont prévues.

**QUE** le programme triennal en immobilisation vise principalement, en 2015, des travaux de profilage de fossé et transition de ponceaux dans le rang Saint-Pierre, détournement d'un fossé pluvial sur la rue Saint-François-Xavier, la reconstruction de la seconde partie du rang Saint-Félix et la fin des travaux de mise aux normes de l'eau potable.

**QUE** 68 578\$ soit approprié à même le surplus de la section générale pour l'exercice financier 2014.

**QUE** 17 333\$ soit approprié à même le surplus de la section aqueduc pour l'exercice financier 2014.

**QUE** 13 312\$ soit approprié à même le surplus de la section assainissement pour l'exercice financier 2015.

**QUE** le cahier des prévisions budgétaires soit consigné aux archives de cette Corporation et transmis au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité.

**(ADOPTION)**

2014-12-35

**Adoption du règlement portant le numéro 2014-12-502 décrétant les différents taux et tarifs pour la taxation de l'exercice financier 2015 et les conditions de perception**

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance de ce conseil tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2014;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,  
Appuyé par madame Mireille Paquin  
Et résolu :

QUE le règlement portant le numéro 2014-12-502 soit et est adopté;

QUE le présent règlement soit annexé au livre des règlements pour faire partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité.

2014-12-36

**Clôture de l'assemblée**

ATTENDU que l'ordre du jour est épuisé;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur René Pinard,  
Appuyé par monsieur Denis Chartier  
Et résolu :

La clôture de l'assemblée à 20 heures 10 minutes.

Adoptée à l'unanimité.

---

M. Guy Veillette, maire

---

M. Stéphane Bourassa,  
Directeur général